

CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 20 novembre 2025, à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 20 novembre 2025

10 délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 20 novembre, dont le débat d'orientation budgétaire et celles portant sur le projet de modification du plan d'urbanisme directeur pour faciliter le développement économique de proximité dans le quartier de Koutio, les travaux d'extension du réseau d'eau potable à Erambéré et l'intégration dans le budget 2025 de l'aide de l'État dans le cadre du dispositif de solidarité républicaine.

Le débat d'orientations budgétaires, préalable au vote du budget 2026

Principal sujet à l'ordre du jour, les élus municipaux étudieront le rapport d'orientations budgétaires, préalable au vote du budget 2026 prévu le 18 décembre.

C'est dans un contexte très difficile et encore empreint de nombreuses incertitudes que se présente cette année 2026. C'est donc un budget serré qui devra être présenté, se recentrant sur les obligations communales et la remise en état des infrastructures publiques, avec le soutien obligatoire de l'État.

Un budget de reconstruction donc, où la sécurité est un enjeu quotidien, mais aussi le vivre ensemble qui reste et doit rester une réalité et une volonté partagée à Dumbéa.

Ce débat, qui n'est pas soumis au vote, portera ainsi sur les orientations générales du budget de l'année 2026.

Une modification du PUD en faveur du développement économique

Il est proposé au conseil municipal de valider le changement de zonage limité au niveau de la centralité urbaine de la place Sagato dans le plan d'urbanisme directeur de la ville afin d'accompagner les projets de reconstruction et de redynamiser le quartier.

Extension du réseau d'eau potable à Erambéré

Avec le concours d'études pour identifier les contraintes techniques et financières du projet, et après des échanges avec les administrés concernés, des travaux sont programmés pour desservir en eau potable de la Ville environ vingt-deux foyers dans le secteur d'Erambéré – Val Suzon, pour un montant estimé de 104 millions de francs.

La solidarité républicaine de l'État au chevet des collectivités calédoniennes

Dans le cadre du dispositif de solidarité républicaine, l'État a octroyé un prêt à la Nouvelle-Calédonie pour soutenir les actions sociales menées par les collectivités envers les personnes les plus démunies, la jeunesse et le soutien à l'accès à la restauration et au transport scolaire.

Elle représente une recette exceptionnelle d'environ 191 millions de francs pour la commune.

Pièce jointe : OJ CM du jeudi 20 novembre 2025

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc